



Réf: Dossier N° 035188

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMS ET FILS »

<u>Siège social</u> Abidjan, Marcory, MARIE KORE NON LOIN DU COLLEGE MONTAIGNE HABITAT-BELLE, LOT 409, ILOT 180

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMS ET FILS »

<u>Objet:</u> BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, COMMERCE GENERAL, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES ET VIVRIERS, DIVERSES

PRESTATIONES pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt toutes sommes auprès de tous établissements de financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds prise de participation de commerce. La dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières. commerciales, industrielles. mobilières directement et immobilières rapportant ou indirectement se faciliter le l'objet social ou pouvant en l'extension ou développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Capital social Mille (10,000)F CFA chacune de Dix en numéraires. numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

<u>Siège social :</u> Abidjan, Marcory, MARIE KORE NON LOIN DU COLLEGE MONTAIGNE HABITAT-BELLE, LOT 409, ILOT 180

<u>Dirigeant(s)</u>: M SORO AMARA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-03524 du 07/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°19687/GTCA/RC/2021 du 07/09/2021

